

FICHE EXPLICATIVE GÉNÉRALE DU EUPOMS À DESTINATION DES AIRES PROTÉGÉES

EUPOMS : DISPOSITIF DE SUIVI STANDARDISÉ DES POLLINISATEURS EUROPÉENS

L'objectif du EUPoMS est de décrire les tendances et l'état des populations de pollinisateurs suivies tout en identifiant les causes et conséquences de ces variations au sein des populations au niveau européen. En France, 238 sites de suivi doivent être déployés courant 2026. Nous cherchons à estimer le taux de participation potentiel des aires protégées au déploiement du dispositif.

SCHÉMA DE PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS MODULES DU DISPOSITIF

Le EUPoMS est divisé en six modules. Le schéma de base, en bleu, rassemble trois méthodes pour suivre les principaux taxons de pollinisateurs ainsi que des espèces à enjeu. Les suivis sont à réaliser par des professionnels ou des bénévoles

Taxons :	Abeilles sauvages, syrphes et papillons de jour	Papillons de nuits	Espèces rares et protégées	Abeilles sauvages et autres insectes	Biodiversité plus large	Suivi génomique
Méthodes :	Transects renforcés	Pièges lumineux	Méthodes espèce-spécifique	Couppelles colorées	Tentes Malaise	Méthodes génomiques
Mesures :	Abondance, diversité et, présence/absence	Abondance, diversité et, présence/absence	Abondance, présence/absence	Diversité, présence/absence	Diversité, présence/absence et biomasse	Diversité génétique de la population
	SCHEMA DE BASE			MODULES COMPLEMENTAIRES		

POTTS, S. ET AL. OPTIONS FOR AN EU POLLINATOR MONITORING SCHEME. STING 2 DRAFT REPORT (24 MAI 2024)

ZOOM PAR TAXONS



PAPILLONS DE JOUR

Pour le suivi des papillons de jour, le EUPoMS s'appuiera sur un protocole de suivi standardisé déjà existant, l'eBMS (donc le STERF en France), basé sur des transects à vue.

PAPILLONS DE NUIT

Pour le suivi des papillons de nuit, des pièges lumineux seront posés le soir et relevés le matin. Les individus collectés seront photographiés puis identifiés via une IA.



ESPÈCES RARES ET MENACÉES

Les espèces rares et menacées seront suivies au cas par cas en priorisant les espèces avec un haut risque d'extinction et celles avec peu de données disponibles. L'objectif est de mieux connaître ces espèces pour pouvoir mener des actions de conservation ciblées.

ZOOM SUR UNE DES MÉTHODES DU SCHÉMA DE BASE

TRANSECTS RENFORCÉS

- Transects à positionner dans une maille d'1 km²
- 1 transects fixe de 500 mètres parcouru 4 fois
- 2 passages pour abeilles sauvages + syrphes et 2 passages papillons de jour
- 30 minutes de parcours par passage
- 6 à 8 passages par site et par an
- Favoriser un suivi par un observateur pérenne
- Identification à l'espèce
- Capture et l'envoi d'échantillon pour valider les identifications
- Abondance florale à mesurer

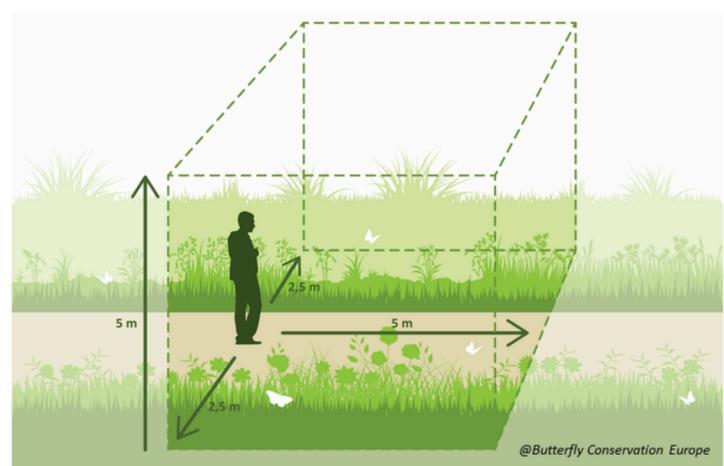


SCHÉMA POUR LE TRANSECT PAPILLONS ; POUR LES ABEILLES ET LES SYRPHES, LA TAILLE DE LA BOÎTE IMAGINAIRE EST RÉDUITE À 1M DE CÔTÉ, 2M DE HAUT ET 2M EN AVANT.

Ce document a été réalisé le 07/06/24 par RNF dans un but informatif à destination des gestionnaires des différents réseaux d'aires protégées, sur la base d'une version de travail du protocole EUPoMS.

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter ilona.kespy@rnfrance.org ou florent.taberlet@rnfrance.org